

Séance ordinaire  
du 5 mars 1961.

Le cinq mars mil neuf cent soixante et un à quatorze heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M<sup>e</sup> Ernest Allary Maire.

Étaient présents : M<sup>e</sup> Allary, Ferret, Faure, Choumiac, Philipeau, Bonderon, De Surcouf, Desnoeaux, Mazin.  
Absents : M<sup>e</sup> Viollet, Bauchot.

Bureau d'aide Sociale.

Présents : Faure Arthur, Gralbaut Yves, Duruix Yves.

Subvention au Comité de Lutte contre le cancer.

Le Conseil Municipal décide de voter une subvention de 20 nouveaux francs pour le Comité de Lutte contre le Cancer. Cette somme sera imputée au Chapitre des Dépenses Supérieures de l'exercice 1961.

Aide Sociale.

Mme Veuve Maudon ayant été hospitalisée demande le bénéfice de l'aide Sociale. Sa demande est acceptée à l'unanimité.

Mme Veuve Bérizou demande à bénéficier de la Carte Sociale des Economiquement Faibles. Elle est acceptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an susdits.  
Ont signé tous les membres présents.

The image shows four handwritten signatures in ink, each accompanied by a stylized, overlapping signature line below it. From left to right, the names correspond to the members mentioned in the text: Ernest Allary (Maire), Jean Choumiac, Georges Philipeau, and Georges Desnoeaux. The signatures are written in a cursive script, with the first two being more prominent and the last two slightly smaller.